

LES CONVENTIONS D'ASSURANCES

*En incendie et en dégâts des eaux
conventions IRSI, CIDE COP et CIDE PIEC.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître et mettre en œuvre au quotidien les conventions d'assurance en Incendie et en Dégâts des eaux.
- Maîtriser les mécanismes d'application des conventions IRSI, CIDE COP ET CIDE PIEC.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation détaillée de la convention IRSI.
- Cas pratiques.
- Présentation détaillée de la convention CIDE COP.
- Cas pratiques.
- Présentation de la convention CIDE PIEC.
- Cas pratiques.

CONDITIONS DE FORMATION

- Groupe de 10 stagiaires maximum.
- Alternance de formation théorique et de travail en groupes.
- Réalisation d'un cas pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Courtiers et agents d'assurances cherchant à compléter leur offre de services.
- Chargés de clientèle professionnels et entreprises.
- Consultants indépendants en assurances.
- Agents immobiliers.
- Salariés de compagnies d'assurances.

PRÉ-REQUIS

- Travailler dans le secteur de l'assurance.
- Maîtriser les mécanismes de base de la gestion des sinistres.



INTER / INTRA
SUR MESURE



Durée : 2 jours



Prix : 700 € HT

PROCHAINES DATES

7 - 8 Juin 2021

FORMATEUR

Olivier, courtier depuis 20 ans après une carrière en tant qu'agent général puis directeur de filiale à l'international.

LES  NOSCHOOL

Accompagnement des stagiaires.

CONTACT,
MODALITÉS D'INSCRIPTION :



05 56 49 41 33



conseillers@noschool.fr